

HONORAIRES

Décret numéro 2016-230 et arrêté du 26 février 2016

Article L444-1 du Code de Commerce

MAJ mai 2023

SUCCESSIONS		
PRESTATION	Honoraires HT	Honoraires TTC
Règlement de facture	Par facture : 15.00 €	18 €
Versement d'un acompte de droits	Par acompte : 200.00 €	240 €
Déclaration d'option par le conjoint	400.00 €	480 €
Déplacement pour inventaire des biens et objets mobiliers	Par heure : 200.00 € <i>Avec un minimum de 200,00 €</i>	240 €
Notification au locataire si bien loué	Par notification : 30.00 €	36 €
Autorisation déblocage ou ordre de vente	Par autorisation : 30.00 €	36 €
Déblocage et rapatriement fonds	Par banque : 30.00 €	36 €
Déblocage et rapatriement capital assurance-vie hors établissement de la déclaration partielle	Par compagnie d'assurance : 1 000.00 €	1 200 €
Encaissement de loyer	Sur chaque loyer : 5%	6%
Attestation suite extinction usufruit	Par attestation : 130.00 €	156 €
Etablissement des prix de revient pour le calcul de la plus-values mobilières	Par compte : 200.00 €	240 €
Convention quasi-usufruit	0,5% sur sommes et/ou valeurs soumises au quasi-usufruit	0.60%
Compte de répartition	Par heure : 208.33 €	250 €
Requête juge des tutelles	par heure : 250 € <i>Avec un minimum de 250,00 €</i>	300 €
Dépôt de pièces (constat d'envoi en possession du légataire universel, etc...)	Par dépôt : 416.66 €	500 €
Démarches et formalites consécutives au licenciement d'un employé de maison	Par employé : 416.66 €	500 €
Avis de valeur bien immobilier	Sur demande	
Assistance procédure redressement	Sur demande	

A ces rémunérations s'ajouteront celles des professionnels dont l'intervention pourrait s'avérer nécessaire dans le traitement du dossier (avocat, huissier de justice, géomètre-expert, diagnostiqueur, syndic de copropriété, expert technique...).



SARL Hervé SEDILLOT, Edouard JOURDE, Laurence JOUVIN, Jean-Michel ROUVRAIS
Notaires associés

HONORAIRES

Décret numéro 2016-230 et arrêté du 26 février 2016

Article L444-1 du Code de Commerce

VENTES		
PRESTATION	Honoraires HT	Honoraires TTC
Rédaction Promesse de vente	333.00 €	400 €
Rédaction Promesse Promotion Immobilière	1 200.00 €	1 440 €
Requête juge des tutelles	250.00 €	300 €
Procès-verbal délibération d'associés	150.00 €	180 €
Dépôt de pièces programme	1 500.00 €	1 800 €

PRESTATIONS DIVERSES		
PRESTATION	Honoraires HT	Honoraires TTC
Procuration sous seing privé	Par procuration : 100.00 €	120 €
Statuts de SCI sans apport immobilier	Par société : 2 500.00 €	3 000 €
Certification de signature	Par certification : 70.00 €	84 €
Dépôt de pièce(s)	Par dépôt : 416.66 €	500 €
Apostille	Par apostille : 50.00 €	60 €
Consultation particulière (conseil patrimonial, stratégie patrimoniale, testament olographe, questions de fiscalité, droit international privé, droit des sociétés, d'urbanisme etc.) Cette liste n'est pas exhaustive.	Par heure : 250 €	300 €
Consultation bases de données	Par demande : 100.00 €	120.00 €

A ces rémunérations s'ajouteront celles des professionnels dont l'intervention pourrait s'avérer nécessaire dans le traitement du dossier (avocat, huissier de justice, géomètre-expert, diagnostiqueur, syndic de copropriété, expert technique...).

LE TARIF REGLEMENTE DES NOTAIRES

Le tarif est issu du décret numéro 2020-179 du 28 février 2020 ainsi que des articles L444-1 à L444-4, R444-1 à R444-12 (partie réglementaire) et A444-53 à A444-186 (partie arrêtés) du Code de Commerce.

Le tarif est consultable dans la salle d'attente dans le feuillet dédié ou en utilisant le QR Code.



« En cas de litige non résolu avec un notaire, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur du notariat à l'adresse suivante : mediateur-notariat.notaires.fr afin de tenter, avec son aide, de trouver une résolution amiable du conflit. Art. L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation. »



HONORAIRES

Décret numéro 2016-230 et arrêté du 26 février 2016

Article L444-1 du Code de Commerce

NEGOCIATION IMMOBILIERE			
PRESTATION	Honoraires	HT	TTC
Vente Notariale Immo-Interactif®	Prix vente net vendeur	4.00%	4.80%
Vente ordinaire - Mandat semi-exclusif	Prix vente net vendeur	3.16%	3.80%
Vente ordinaire - Mandat exclusif	Prix vente net vendeur	3.09%	3.70%
Vente ordinaire - Mandat simple	Prix vente net vendeur	3.33%	4.00%
Vente PARKING OU BOX	Prix vente net vendeur	6 000 €	7 200 €

EXPERTISE IMMOBILIERE			
PRESTATION	Honoraires	HT	TTC
Avis de valeur bien d'habitation	Prix vente net vendeur	208.33 €	250 €
Avis de valeur locaux commerciaux	Prix vente net vendeur	333.33 €	450 €
Expertise immobilière Bien d'habitation	Prix vente net vendeur	500.00 €	600 €
Expertise immobilière locaux commerciaux/Bureaux/entrepôts	Prix vente net vendeur	1 250.00 €	1 500 €



SARL Hervé SEDILLOT, Edouard JOURDE, Laurence JOUVIN, Jean-Michel ROUVRAIS
Notaires associés